

20241022 Lyon Capitale

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-apres-lexpulsion-du-site-neyret-la-gauche-appelle-letat-a-prendre-ses-responsabilite>



Un campement de fortune sur la place de la République à Lyon en juin 2021.

Lyon : après l'expulsion du site Neyret, la gauche appelle l'État à "prendre ses responsabilités"

par Clémence Margall

Dans un communiqué commun, les groupes socialistes, écologistes et communistes de la Ville et de la Métropole de Lyon enjoignent l'État d'*"assurer un droit à la dignité"* et de *"protéger les plus vulnérables."*

Tôt ce mardi matin, le squat situé au 13 rue Neyret, dans le 1er arrondissement de Lyon, a été évacué par les forces de l'ordre. Les 33 mineurs isolés encore présents dans le bâtiment ont ainsi été délogés, *"5 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés"*, ont par ailleurs précisé les services de l'État.

Le bâtiment, propriété de la Fondation La Salle, a hébergé 70 mineurs isolés. Depuis son ouverture en mars 2023, le squat aurait permis la mise à l'abri de *"271 mineurs en recours de minorité"*, indiquait le collectif soutien/migrants Croix-Rousse.

Lire aussi : [Lyon : 33 mineurs évacués d'un squat rue Neyret ce mardi](#)

L'État doit *"prendre ses responsabilités"*

En réaction, les différents groupes socialistes, écologistes et communistes de la Ville et de la Métropole de Lyon ont réagi dans un communiqué ce mardi appelant l'État *"à prendre ses responsabilités."* Alors que la trêve hivernale débutera le 1er novembre prochain, les différents groupes politiques de gauche interpellent donc l'État : *"Quelle solution comptez-vous proposer à ces 70 jeunes qui dormiront peut-être dès ce soir à la rue ?"*

"Faute d'hébergement, ces jeunes vont se retrouver dans une situation d'extrême vulnérabilité, risquant ainsi d'interrompre leurs parcours de scolarisation et d'intégration. Ils pourraient par ailleurs venir grossir le campement déjà saturé du square Béguin dans le 7e arrondissement." Socialistes, écologistes et communistes déplorent également que les

conditions de vie de ces jeunes engendrent *"de graves problèmes de santé"* alors que les jeunes du square du Béguin se trouvent déjà *"dans une grande détresse."*

Le communiqué rappelle également que des faits similaires étaient survenus après l'évacuation du square Sainte-Marie-Perrin, dans le 3e arrondissement de Lyon. *"Après plusieurs mois sans réaction de l'État, la ville était finalement intervenue avec le diocèse pour mettre à l'abri les 170 jeunes qui y avaient trouvé refuge. (...) Et ces situations d'urgence ne concernent pas que des jeunes en recours de minorité : en témoignent les campements de Jean-Macé, Gerland ou Perrache, où vivent des familles"*, déplorent encore les différents groupes.

Lire aussi :

- [Hébergement d'urgence : six écoles toujours occupées à Lyon et Villeurbanne](#)
- [Hébergement d'urgence : au moins 160 familles à la rue dans le Rhône selon un rapport](#)

Un courrier envoyé à la préfecture le 16 octobre

La maire du 1er arrondissement, Yasmine Bouagga, a, elle aussi, réagi ce mardi après l'expulsion. *"Cette expulsion précipite dans une précarité aggravée des jeunes vulnérables dont la seule perspective désormais est de rejoindre des campements d'infortune, où ils seront exposés à des conditions météorologiques pénibles, à l'insalubrité et à une mise en danger de leur intégrité physique et psychique"*, s'indigne l'édile dans un communiqué publié sur X (ex-Twitter). Et d'ajouter : *"La mairie du 1er constate qu'aucun diagnostic social préalable n'a été effectué par les autorités préfectorales, qu'aucune solution de relogement ou de mise à l'abri n'a été proposée et que les services préfectoraux de la direction des solidarités n'étaient pas présents lors de l'opération d'expulsion."*

Yasmine Bouagga indique par ailleurs avoir envoyé un courrier à la préfecture du Rhône le 16 octobre dernier afin de *"surseoir à l'expulsion en raison des risques encourus par les jeunes en cas de remise à la rue : en l'absence de projet immédiat sur ce site, une prolongation de l'occupation pendant la période hivernale pouvait être envisagée de façon à assurer la mise à l'abri des jeunes."* Dans l'attente d'une solution, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Lyon *"assure leur accueil (celui des mineurs isolés, Ndlr) inconditionnel dans ses lieux d'aide sociale, bains douche et restaurant social."*

La crise de l'hébergement d'urgence s'accroît

Si la Ville et la Métropole de Lyon se mobilisent pour pallier *"les carences de l'Etat"* en matière d'hébergement d'urgence, pour les collectifs et associations, cela reste encore trop peu. Le collectif Solidarité entre femmes à la rue avait par exemple [dénoncé le "rapport ambigu" de la municipalité lyonnaise avec l'Etat](#) en mai dernier après l'évacuation du gymnase Dargent.

Après avoir annoncé à la mi-juillet mettre en pause l'accueil des mères isolées, [la Métropole de Lyon était finalement revenue sur sa décision](#), mais tout en durcissant ses critères d'accueil. Désormais, la collectivité réduit son intervention au public le plus strict dont elle est légalement responsable : les femmes isolées, avec enfant de moins de trois ans, hors demandeurs d'asile. Depuis 2020, 423 places d'hébergement ont été créées par la Métropole de Lyon. Bruno Bernard, président de la collectivité écologiste, indiquait par ailleurs que le

budget alloué par la Métropole à la prise en charge des mères isolées avec un enfant de moins de trois ans a atteint plus de 11 millions d'euros en 2024.

Lire aussi :

- [*Mères isolées : la Métropole inaugure de nouvelles places, et assume le durcissement de ses critères*](#)
- [*"Intenable", "choix politique" : Bruno Bernard attaqué sur les critères d'accueil des mères isolées*](#)
- [*"Des nourrissons risquent de connaître la rue" : inquiétude autour des nouveaux critères de la Métropole de Lyon pour l'accueil des mères isolées*](#)